

Seine-et-Marne : le vieillissement de la population accentuerait l'inégalité des accès aux équipements

Insee Analyses Île-de-France • n° 133 • Avril 2021



En 2018, en Seine-et-Marne, le nombre d'équipements et de services, 32 pour 1 000 habitants, est comparable à celui des autres départements de grande couronne. Cependant, compte tenu de la superficie du territoire, les temps d'accès à ces équipements sont plus longs pour les Seine-et-Marnais. Ce constat se vérifie particulièrement pour les équipements de santé, pour lesquels les disparités infra-départementales sont importantes. Les bassins de vie de Serris et Fontainebleau comptent parmi les mieux équipés, à l'inverse du bassin de Nangis, pour lequel le taux de pauvreté est un facteur de fragilité supplémentaire. L'augmentation du nombre de personnes âgées d'ici 2050 constitue par conséquent un enjeu important pour la Seine-et-Marne.

La forte progression démographique en Seine-et-Marne [Castagnès *et al.*, 2019], accrue depuis les années 1970 et concentrée dans les zones proches de l'agglomération parisienne, pose la question du développement des équipements et services dans ce département le plus vaste d'Île-de-France. En 2018, avec 32,4 équipements et services pour 1 000 habitants, la Seine-et-Marne est dans une situation comparable à celle des départements de la grande couronne ► **figure 1**. Cependant, ce **taux**

d'équipement est inférieur à la moyenne francilienne (38,7) ► **Pour comprendre**.

Un département vaste, où le taux d'équipement est comparable au reste de la grande couronne

Le taux d'équipement de la Seine-et-Marne est proche de celui des autres départements de la grande couronne pour les domaines d'équipements courants, comme l'enseignement ou les commerces.

En particulier, le nombre de commerces pour 1 000 habitants est le même pour les Seine-et-Marnais que pour l'ensemble des habitants de la grande couronne (4,0). Des déficits s'observent toutefois pour certains équipements spécifiques, notamment dans la santé : les établissements de moyen ou long séjour (comme les centres hospitaliers) ou les laboratoires d'analyse médicale. Par ailleurs, la Seine-et-Marne est moins bien dotée en crèches que la grande couronne. Pour les transports, le département comprend moins de

► 1. Nombre moyen d'équipements pour 1 000 habitants par domaine d'équipements selon le territoire en Île-de-France

	Seine-et-Marne			Grande couronne			Île-de-France
	Ensemble	Unité urbaine de Paris	Hors unité urbaine de Paris	Ensemble	Unité urbaine de Paris	Hors unité urbaine de Paris	
Services aux particuliers (A)	17,5	16,5	18,3	17,0	16,7	18,0	20,3
Commerces (B)	4,0	3,8	4,2	4,0	4,0	3,7	5,6
Enseignement (C)	1,1	1,0	1,1	1,0	0,9	1,1	0,9
Santé et social (D)	5,3	5,2	5,4	5,7	5,8	5,3	6,6
<i>Dont Santé et établissements pour personnes âgées</i>	4,9	4,7	5,0	5,2	5,3	4,9	6,1
Autres domaines : transports et déplacements (E) ; sports, loisirs et culture (F) ; tourisme (G)	4,5	4,8	4,3	4,7	4,9	4,6	5,3
Ensemble des équipements	32,4	31,3	33,3	32,4	32,3	32,7	38,7

Lecture : le nombre moyen de commerces pour 1 000 habitants est de 4 pour les habitants de Seine-et-Marne contre 5,6 pour les habitants d'Île-de-France.
Sources : Insee, base permanente des équipements 2018, recensement de la population 2016.

En partenariat avec :

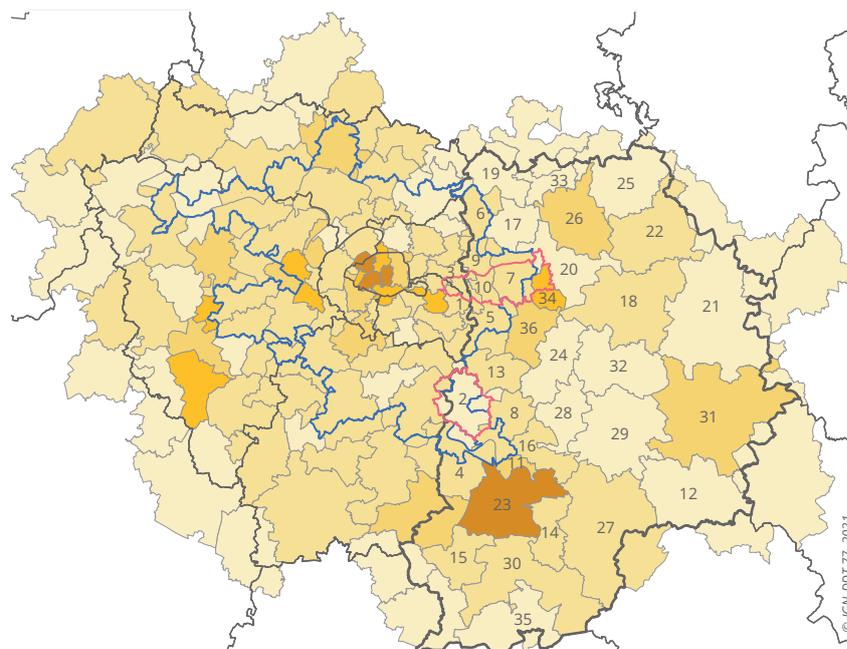


gares dites d'« intérêt régional » (qui accueillent plus de 100 000 voyageurs par an) que le reste de la région. *A contrario*, la Seine-et-Marne est relativement bien dotée pour certains équipements du domaine « sports, loisirs et culture », en lien notamment avec sa superficie et sa moindre densité de population. En Seine-et-Marne, le taux d'équipement diffère selon les territoires : les communes intégrées à l'unité urbaine de Paris d'une part et les communes qui n'appartiennent pas à l'agglomération parisienne d'autre part. Dans les premières, le nombre moyen d'équipements et de services est moins élevé. La partie seine-et-marnaise de l'unité urbaine de Paris est, en particulier, moins bien dotée en équipements que d'autres communes de la grande couronne elles aussi rattachées à l'unité urbaine de Paris. Ce constat tient surtout à l'implantation des équipements et services relatifs au domaine de la santé et du social : on en trouve en moyenne 5,2 pour 1 000 habitants dans les communes de Seine-et-Marne appartenant à l'unité urbaine de Paris contre 5,8 pour celles de l'ensemble de la grande couronne. À l'inverse, dans les communes n'appartenant pas à l'agglomération parisienne, comparativement à la grande couronne, le taux moyen d'équipement est plus élevé, en particulier pour les commerces et le domaine de la santé. En dehors de l'agglomération parisienne, la Seine-et-Marne est structurée autour de villes bien équipées à l'image de Fontainebleau, Provins ou encore Meaux.

Des situations locales disparates, notamment pour les équipements de santé

Les disparités internes à la Seine-et-Marne en matière d'équipements se mesurent plus finement en découplant le département en **bassins de vie** (y compris les **bassins de vie urbains**). Ces territoires, parfois à cheval sur plusieurs départements, constituent des espaces cohérents au sein desquels les habitants accèdent aux équipements et services les plus courants. Avec 42 équipements pour 1 000 habitants, le bassin de vie de Serris est le mieux doté. Il intègre le secteur Val d'Europe de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée ► **encadré**. Le dynamisme économique y est fort et le nombre d'emplois par actif occupé particulièrement élevé. L'installation en 2011 de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) témoigne de son caractère central dans l'attractivité du département. Dans le bassin de vie de Fontainebleau, le nombre d'équipements, de 42 pour 1 000 habitants, est aussi particulièrement élevé. En grande couronne, seuls les bassins yvelinois de Montfort-l'Amaury et Houdan proposent également plus de

► 2. Nombre d'équipements de santé pour 1 000 habitants par bassin de vie en Île-de-France, en 2018



Ratio pour 1 000 habitants



Bassins de vie en Seine-et-Marne

1- Noisy-le-Grand	13- Brie-Comte-Robert	25- Lizy-sur-Ourcq
2- Lieusaint	14- Champagne-sur-Seine	26- Meaux
3- Rosny-sous-Bois	15- La Chapelle-la-Reine	27- Montereau-Fault-Yonne
4- Dammarie-les-Lys	16- Le Châtelet-en-Brie	28- Mormant
5- Ozoir-la-Ferrière	17- Claye-Souilly	29- Nangis
6- Tremblay	18- Coulommiers	30- Nemours
7- Lagny	19- Dammartin-en-Goële	31- Provins
8- Melun	20- Esbly	32- Rozay-en-Brie
9- Chelles	21- La Ferté-Gaucher	33- Saint-Soupplets
10- Torcy	22- La Ferté-sous-Jouarre	34- Serris
11- Bois-le-Roi	23- Fontainebleau	35- Souppes-sur-Loing
12- Bray-sur-Seine	24- Fontenay-Trésigny	36- Gretz-Armainvilliers

Note : les équipements de santé appartiennent aux sous-domaines D1, D2 et D3.

Lecture : il y a 10,1 équipements de santé ou plus dans le bassin de vie de Fontainebleau en 2018.

Champ : bassins de vie situés entièrement ou en partie en Île-de-France.

Sources : Insee, base permanente des équipements 2018, recensement de la population 2016.

► Accessibilité en transport collectif : zoom sur les villes nouvelles

Les villes nouvelles de Sénart et Marne-la-Vallée, pôles d'emplois et de population (22 % des habitants du département), ont fait l'objet d'un aménagement global de l'État depuis les années 1960, en vue de concentrer l'urbanisation, infrastructures et équipements.

Bien qu'associés sous l'expression « villes nouvelles », ces deux ensembles urbains ont connu des évolutions différentes, qui se retrouvent dans la question des équipements. Ainsi, à Marne-la-Vallée, le ratio tous équipements s'élève à 32,6 pour 1 000 habitants, alors qu'il n'est que de 26,1 à Sénart, écart se retrouvant dans les équipements de santé : ratio de 5,1 contre 3,5. Il est moindre pour le panier « parents » (5,6 contre 4,7) et même inversé à l'avantage de Sénart pour le panier « senior » (31,0 contre 33,2).

Dans les polarités (centres-villes, quartiers de gares), la densité d'habitat, conjuguée à une offre de bus performante, permet de limiter à 5 minutes les temps d'accès par les transports collectifs aux équipements « senior ». Inversement, l'étalement urbain, la monofonctionnalité des espaces et, en corollaire, la baisse de l'offre de transports, engendrent une hausse importante des temps de parcours (jusqu'à 20 minutes à Cesson par exemple). Cette différence y est plus notable à Sénart qu'à Marne-la-Vallée et impacte proportionnellement plus d'habitants.

La faiblesse générale des taux d'équipement de Sénart, ainsi que la forte hétérogénéité dans les temps d'accès, interroge d'autant plus que le nombre de personnes âgées y augmentera sensiblement et que le territoire connaît déjà des signes de paupérisation [Castagnès *et al.*, 2019].

40 équipements pour 1 000 habitants. Dans les bassins de Claye-Souilly et Brie-Comte-Robert à l'ouest, Coulommiers plus à l'est, ainsi que dans le bassin de vie interdépartemental de Milly-la-Forêt, le nombre d'équipements pour 1 000 habitants est aussi bien supérieur à la moyenne départementale.

Les bassins les moins bien dotés (moins de 30 équipements pour 1 000 habitants) sont ceux de Mormant, Dammartin-en-Goële, Nangis, Bois-le-Roi et Champagne-sur-Seine. En grande couronne, la situation en matière d'équipements est similaire dans certains bassins du Val-d'Oise, de l'Essonne et des Yvelines.

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, les équipements de santé suscitent un intérêt particulier, de même que ceux destinés en priorité aux personnes âgées (panier « santé » et **panier « senior »**) [Bonjour *et al.*, 2017]. En Seine-et-Marne, la carte des bassins de vie les mieux et les moins bien dotés en équipements et services du panier « santé » diffère légèrement de la carte générale. Si le bassin de vie de Serris et surtout celui de Fontainebleau apparaissent toujours bien dotés, c'est aussi le cas d'autres bassins. Provins notamment est un pôle de santé pour l'est du département. De grands centres ou groupes hospitaliers y côtoient des structures médicales plus petites implantées à proximité ► **figure 2**.

Pour les seniors seine-et-marnais, un accès plus difficile aux équipements de santé

Au-delà des équipements disponibles dans les territoires, se pose la question de leur accessibilité. Les Seine-et-Marnais sont, en moyenne, plus éloignés des équipements que les résidents de la grande couronne, en particulier pour les équipements destinés aux personnes de 65 ans ou plus. Ainsi, pour le panier « senior » comprenant 16 types d'établissements et de professionnels (services d'urgence, professionnels de santé comme les cardiologues, établissements spécialisés dans la prise en charge de personnes âgées comme les Ehpad ou établissements de loisirs courants comme les piscines), les résidents de Seine-et-Marne sont deux fois plus éloignés que la moyenne en grande couronne. Cela s'explique notamment par la moindre intégration de la Seine-et-Marne dans l'unité urbaine de Paris, qui ne représente que la moitié des 1 398 000 résidents du département, contre 80 % des habitants dans les autres départements de grande couronne.

En Seine-et-Marne, ce sont les seniors habitant dans le bassin de vie de Serris qui résident le plus près des commerces et services qui leur sont utiles. Les équipements y sont relativement nombreux et les habitants de cette tranche d'âge, en proportion moins présents qu'ailleurs. Dans ce bassin, les seniors résident dans une commune située à moins de 7 minutes 30 en moyenne (par un grand axe routier) d'une commune dotée d'un équipement du panier « senior » ► **figure 3**.

À l'inverse, certains territoires présentent des difficultés importantes d'accès aux équipements. Rassemblant près de 200 000 habitants (soit 13 % de la population seine-et-marnaise), les bassins de Lieusaint, Dammartin-en-Goële, Mormant et Nangis sont les plus éloignés des équipements seniors. Les bassins de Mormant et Nangis sont également

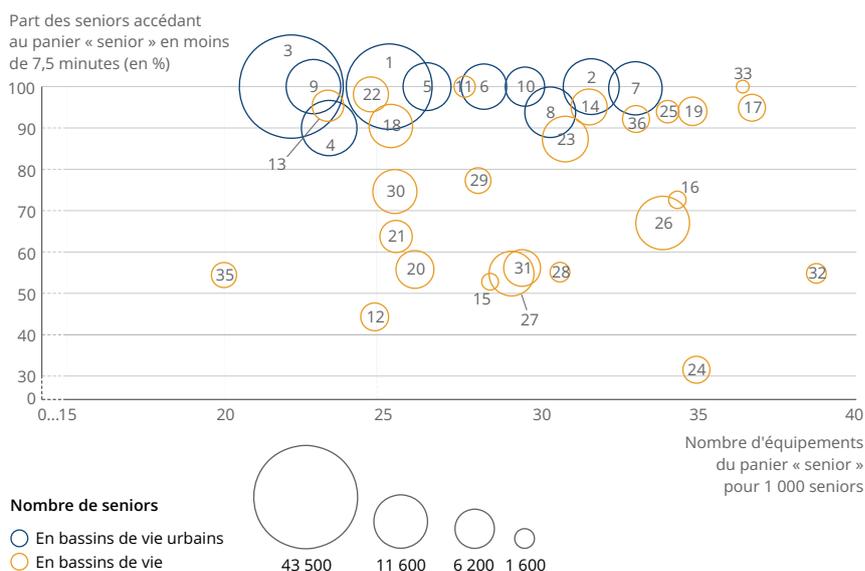
relativement isolés. Dans celui de Nangis, la part relativement importante des personnes vivant sous le seuil de pauvreté peut amplifier les difficultés d'accès aux équipements de toute nature (achats de voiture, coût des déplacements, etc.).

Les difficultés d'accès concernent surtout des territoires ruraux

D'autres bassins, plutôt ruraux, souffrent d'éloignement géographique aux

équipements du panier « senior » avec plus d'un tiers des habitants de 65 ans ou plus qui résident à plus de 7 minutes 30. Les territoires concernés sont la Ferté-sous-Jouarre, La Ferté-Gaucher, Souppes-sur-Loing, Rozay-en-Brie. Enfin, si l'on se limite aux seuls équipements de santé, des déficits apparaissent au nord du département (Lizy-sur-Ourq et Saint-Soupplets), mais aussi au nord et au sud du bassin de vie de Provins (La Ferté-Gaucher et Bray-sur-Seine). Dans le bassin de Montereau-

► 3. Part de la population âgée de 65 ans ou plus (seniors) accédant au panier « senior » en moins de 7,5 minutes, nombre d'équipements pour 1 000 seniors et nombre de seniors par bassin de vie, en 2018

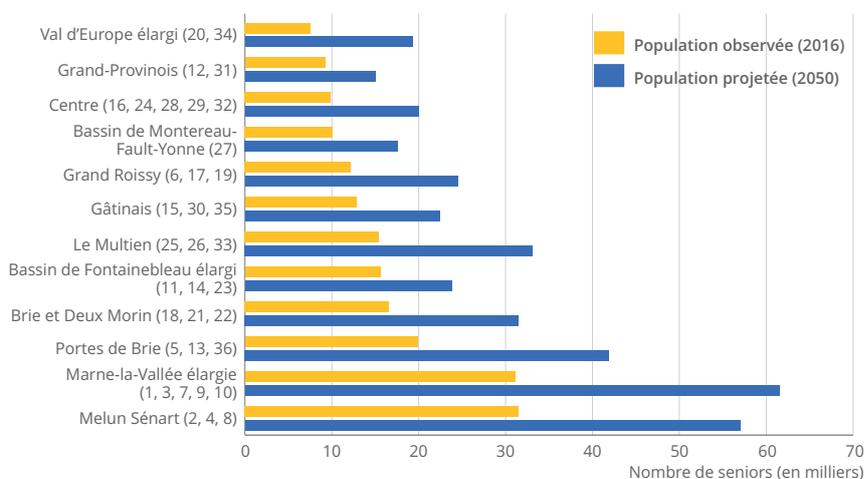


Note : le bassin de vie de Serris (34), atypique au regard des autres bassins, a été retiré du graphique pour des raisons de lisibilité. Part à moins de 7,5 minutes : 100 % ; nombre d'équipements du panier « senior » : 84 pour 1 000 seniors ; nombre de seniors : 1 700.

Lecture : 100 % des seniors du bassin de vie de Noisy-le-Grand (1) accèdent au panier « senior » (25,2 équipements pour 1 000 seniors) en moins de 7,5 minutes.

Sources : Insee, base permanente des équipements 2018, Distancier Métrix, recensement de la population 2016.

► 4. Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus en 2016 et projections à l'horizon 2050, en Seine-et-Marne



Note : les bassins de vie sont regroupés afin d'obtenir des zones d'au moins 50 000 habitants (seuil nécessaire pour réaliser des projections démographiques).

Lecture : en 2016, le bassin de Fontainebleau élargi (11, 14, 23) comptait 15 600 habitants âgés de 65 ans ou plus. En 2050, selon les projections Omphale, ce nombre serait de 23 800.

Sources : Insee, recensement de la population 2016, projections Omphale.

Fault-Yonne, malgré des équipements relativement nombreux, les difficultés d'accès sont parmi les plus importantes. Les pharmacies font exception en faisant partie des équipements les plus présents. Elles sont implantées dans des communes qui représentent 84 % de la population du département. Cependant, dans certains bassins de vie, plutôt ruraux, plus de huit communes sur dix en restent privées.

D'ici 2050, une augmentation de 150 % pour les personnes âgées de 75 ans ou plus

À l'horizon 2050, la population de Seine-et-Marne augmenterait d'environ 20 % par rapport à 2016. Les évolutions seraient contrastées au sein du territoire, plus fortes dans le tiers nord-est du département (de + 20 % voire au-delà de 25 % dans les bassins de Serris, Esbly, Meaux, Lizy-sur-Ourq, Saint-Soupplets). Elles s'accompagneraient d'un net vieillissement de la population résidente. Le nombre des personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait sensiblement (+ 92 %) ► **figure 4**. Celui des personnes de 75 ans ou plus serait multiplié par près de 2,5 (+ 150 %). Toutes les zones du département seraient concernées par ce vieillissement, y compris les secteurs de Provins et de Fontainebleau, où la part des personnes âgées est déjà importante. Dans ce contexte, la Seine-et-Marne pourrait affronter des difficultés en matière d'équipements. Ce serait particulièrement le cas dans le bassin de vie de Nangis et les secteurs de La Ferté-Gaucher, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre. Ces territoires sont relativement peu dotés en places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus devrait y doubler à l'horizon 2050. En outre, la configuration de ces espaces est peu propice à la préservation de l'autonomie des personnes les plus âgées : distances importantes à parcourir en voiture, centralité peu dotée en équipements, regroupement hospitalier qui oblige à parcourir des distances importantes, faible développement des transports en commun, coût particulièrement important du transport à la demande (TAD).

De manière générale, la population du nord du département vieillirait davantage que celle du sud. En particulier, la population âgée de 65 ans ou plus pourrait plus que doubler au sein d'une large bande de territoire courant du nord du département (secteur de Lizy-sur-Ourq à Saint-Soupplets) jusqu'au secteur de Brie-Comte-Robert.

Le nombre des personnes de 75 ans ou plus y triplerait. Une partie de ce territoire bénéficie toutefois aujourd'hui de ratios d'équipements seniors au moins supérieurs à la moyenne départementale.

Toute la frange nord-ouest du département (qui borde la petite couronne), ainsi que le secteur de Melun et Sénart, seraient aussi concernés par une forte augmentation de la population de seniors. Dans ces territoires, le nombre de places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes rapporté à la population des 75 ans ou plus se situe actuellement dans la moyenne départementale.

Les places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes revêtent une importance d'autant plus grande que les Seine-et-Marnais sont, en moyenne, plus

souvent dépendants que les résidents d'autres départements franciliens [Courtois *et al.*, 2019]. Les difficultés de niveau de vie ou d'éloignement expliquent peut-être le moindre recours aux aides à domicile en Seine-et-Marne.

Les enjeux que soulève le vieillissement à venir dans ce territoire sont nombreux, en lien notamment avec l'urbanisme fortement étalé, la dépendance à l'automobile et, le cas échéant, un décrochage social. ●

Marie-Christine Abboudi, Samuel Deheeger, Mustapha Touahir (Insee), Pascale Castagnès, Stéphane Plana, Antoine Signoles, Stéphane Tartinville (Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne)

► Pour comprendre

La **base permanente des équipements (BPE)**, gérée par l'Insee, rassemble des données sur les équipements et services à la population, localisés à un niveau géographique fin. Elle porte sur plus de 180 types de services, couvrant sept grands domaines : services aux particuliers ; commerces ; enseignement ; santé-social ; transports et déplacements ; sports, loisirs et culture ; tourisme (lien sur insee.fr).

Le **Distancier Métric** (MEsure des TRajets Inter-Communes) de l'Insee fournit les distances routières et temps de parcours en voiture (en heures creuses) entre chefs-lieux de communes. Par construction, les distances et temps de parcours sont considérés comme nuls dès lors qu'un habitant dispose dans sa commune de l'équipement considéré. Pour les temps de trajets infracommunaux en transport en commun, les calculs sont issus de l'exploitation du distancier Metric-Transports en commun. Cet outil utilise des temps de parcours théoriques fournis directement par les gestionnaires des réseaux de transport.

► Définitions

Le **taux d'équipement** rapporte le nombre d'équipements et de services au nombre d'habitants (source : recensement de la population 2016).

Le **bassin de vie** constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Dans les zones fortement urbanisées, le découpage en bassins de vie, s'appuyant sur celui des unités urbaines, aboutit à des bassins de vie très étendus. Un découpage spécifique de ces bassins a donc été mis en place, en particulier pour l'unité urbaine de Paris. Il en résulte des **bassins de vie urbains** dont certains sont situés, entièrement ou partiellement, en Seine-et-Marne et sont, à ce titre, inclus dans le périmètre de l'étude.

Panier d'équipements : dans le cadre d'un partenariat avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, l'Insee a défini des paniers d'équipements correspondant à diverses populations cibles (en particulier les parents et les personnes âgées de 65 ans ou plus), et intégrant des services plus spécialisés, utiles pour ces populations. Dans l'approche par panier, les calculs de ratio du nombre d'équipements par habitant sont faits sur la population cible du panier en question : 65 ans ou plus pour le **panier « senior »**. Le « panier senior » comprend des équipements ou services davantage orientés sur les besoins des populations plus âgées : médecin omnipraticien, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, boulodrome, tennis, salle ou terrain multisports, magasin d'optique, laboratoire d'analyses médicales, services d'aide, de soins à domicile et d'hébergement pour personnes âgées, bassin de natation, urgences, spécialiste en cardiologie et cinéma [Bonjour *et al.*, 2017].

► Pour en savoir plus

- Castagnès P., Deheeger S., Deleaz Y., Fauret C., Ferré Th., Plana S., Signoles A., Tartinville S., « La Seine-et-Marne : un département résidentiel et contrasté », *Insee Analyses Île-de-France* n° 106, octobre 2019.
- Courtois S., Fourré C., Herviant J., Khelladi I., Lagandré V., Le Berre M., Lo S.-H., Menu A., Michault A., Oudin B., Wolber O., « Un quart de personnes âgées dépendantes supplémentaires en Île-de-France à l'horizon 2030 », *Insee Analyses Île-de-France* n° 96, avril 2019.
- Bonjour V., Leroy L., Michel M., « L'accessibilité des seniors aux équipements de la région Hauts-de-France », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 21, février 2017.
- Caenen Y., Courel J., Gueymard S., Mangeney C., Mauclair C., Paulo C., « Cadre de vie dans les bassins de vie urbains franciliens : six profils-types de territoires », *Insee Analyses Île-de-France* n° 39, octobre 2016.

